

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 13 juin 2011

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	Sont présents : Dominique Charest, personnel enseignant Pascal Dehoux, parent Isabelle Guibord, personnel de soutien Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Johanne Cassivi, personnel enseignant Renée-Anne Ouellet, parent Marcel Pépin, parent Pierre Pharand, parent Céline C.-Renaud, directrice Sont absents : Johanne Légaré, commissaire Jocelyn Blondin, commissaire et président Jocelyne Bordage, membre de la communauté Anne-Marie Girard, personnel de soutien Isabelle Delage, parent Le quorum est atteint à 17h05
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour C.É.	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres; EN CONSÉQUENCE sur proposition de Renée-Anne Ouellet il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 13 juin 2011 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco.
3. Adoption du procès-verbal du 18 mai 2011 (art.69) C.É.	Sur la proposition Renée-Anne Ouellet, le procès-verbal de la réunion du 18 mai 2011 est adopté. Résolution adoptée à l'unanimité
4. Suivi au procès-verbal	Point 3. La lettre que monsieur Pépin devait rédiger en lien avec l'importance d'une bonne entente entre la ville et la commission scolaire est remise à plus tard l'année prochaine. Point 5. La rencontre avec madame Monique Côté de la région de Québec dont l'école vit une possibilité de fermeture en raison d'un changement de vocation a été très intéressante.

5. Courrier	Aucun
6. Parole du public	Aucun
7. Convention de gestion CÉ.	<p>CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la consultation des enseignants et des élèves, CONSIDÉRANT la reddition de comptes, IL EST PROPOSÉ par Johanne Cassivi D'APPROUVER la convention de gestion</p>
8. Bilan annuel du plan de réussite CÉ.	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT les campagnes réalisées, CONSIDÉRANT les dépenses réalisées, IL EST PROPOSÉ par Pierre Pharand D'APPROUVER le bilan le bilan annuel du plan de réussite</p>
9. Proposition des campagnes de financement 2011-2012 CÉ.	<p>CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la recommandation de l'OPP, CONSIDÉRANT que les sommes recueillies serviront à l'achat de matériel éducatif et sportif, IL EST PROPOSÉ par Pascal Dehoux, D'APPROUVER les campagnes de financement 2011-2012. (Marcheton, fête de la rentrée, dîner pizza et B.B.Q. fin d'année)</p>
10. Rapport annuel du Conseil d'établissement CÉ.	<p>CONSIDÉRANT l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la présentation du président, IL EST PROPOSÉ par Isabelle Guibord D'APPROUVER le rapport annuel des activités du Conseil d'établissement</p>
11. Activités parascolaires 2011-2012 CÉ.	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT que la prochaine réunion sera en octobre, CONSIDÉRANT le temps d'organisation et de préparation, IL EST PROPOSÉ par Renée-Anne Ouellet D'APPROUVER par la direction, l'organisation des activités parascolaires de septembre 2011.</p>

<p>12. Activités et sorties du service de garde 2011-2012 CÉ.</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT la date du prochain conseil d'établissement, CONSIDÉRANT qu'il y a des sorties prévues avant le premier C.E. de l'année scolaire 2011-2012, IL EST PROPOSÉ par Johanne Cassivi D'APPROUVER les sorties et activités éducatives du service de garde pour 2011-2012.</p>
<p>13. Date pour l'assemblée générale de septembre 2011 CÉ.</p>	<p>CONSIDÉRANT l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, CONSIDÉRANT l'information diffusée aux parents, CONSIDÉRANT le début de l'année, IL EST PROPOSÉ par Dominique Charest D'APPROUVER la date 15 septembre 2011 pour l'assemblée générale.</p>
<p>14. Comité : Cour d'école</p>	<p>Voir rapport en annexe. Les chevaliers de Colomb ont donné un montant de 250\$ environ pour le projet de la cour d'école. Félicitations au comité et tous les membres qui travaillent fort et effectuent une excellente tâche.</p>
<p>15. Clientèle 2011-2012</p>	<p>La clientèle prévue est au nombre de 400 élèves environ avec 3 classes par niveau jusqu'en troisième année et deux classes par niveau jusqu'en sixième. Il y aura également deux classes commission scolaire.</p>
<p>16. Classe - commission scolaire</p>	<p>Les deux classes commission scolaire seront : Une classe SADA L'ancienne classe de transition qui évoluera vers une classe dite Kangourou mise en place en septembre prochain pour mieux répondre aux besoins des élèves.</p>
<p>17. Retour sur le congrès</p>	<p>Excellent congrès toujours aussi intéressant. Invitation aux parents pour l'année prochaine</p>
<p>18. Remerciements</p>	<p>Monsieur Pépin et madame Renaud remercient les membres du C.E. pour leur excellent travail. Une belle équipe dynamique et sympathique qui œuvre avec passion pour le bien des élèves et de l'école. Tout le monde se remercie mutuellement. Il est souligné le travail de monsieur Pépin, des enseignants, de la direction avec madame Renaud, d'Isabelle Guibord avec son coup de main au secrétariat, de monsieur Dehoux avec le comité cour d'école, des parents sur le C.E. avec madame Ouellette et monsieur Pharand. Il est souligné également le bon travail de monsieur Mogé au service de garde et de toute l'équipe qui l'accompagne.</p>

19. Parole au président et représentant du comité de parents	Voir rapports en annexe.
20. Parole aux commissaires	Aucun
21. Parole au représentant du comité EHDAA	Aucun
22. Date de la prochaine séance	En octobre 2011.
24. Levée de la séance CÉ.	<p>À 18h40, la levée de l'assemblée est proposée par Renée-Anne Ouellet Résolution adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le président Marcel Pépin</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Jean-Marc Mogé</p>